

**Décision du 7 juillet 2003 portant nomination
au comité de la prévention et de la précaution**

NOR : *DEVI0320155S*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 30 juillet 1996 portant création du comité de la prévention et de la précaution ;

Vu la décision du 8 août 1996 modifiée fixant la composition du comité de la prévention et de la précaution,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du comité de la prévention et de la précaution :

M. Alzieu (Claude) ;

M. Bard (Denis) ;

M. Bois (Frédéric, Yves) ;

M. Brochard (Patrick) ;

M. Daniellou (François) ;

M. Hartemann (Philippe) ;

M. Lahidji (Reza) ;

Mme Noiville (Christine) ;

M. Verger (Pierre).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 7 juillet 2003.

R. Bachelot-Narquin